



## Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Forestville pour l'année 2020.

### États financiers 2020

Les états financiers consolidés de l'année 2020 de la Ville de Forestville ont été vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, qui a déposé son rapport de l'auditeur indépendant au conseil lors de la séance ordinaire du 8 juin 2021. Les résultats révèlent un surplus pour l'année 2020 de 1 725 223 \$ et un surplus accumulé non affecté de 1 433 007 \$. Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

### États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2020 les résultats consolidés sont les suivants :

Revenus	Budget 2020	Réel 2020	Dépenses	Budget 2020	Réel 2020
Taxes	3 701 200 \$	3 727 690 \$	Administration générale	999 300 \$	967 032 \$
Tenant lieu de taxes	315 800 \$	340 339 \$	Sécurité publique	1 298 200 \$	1 223 525 \$
Transferts	1 559 914 \$	1 544 213 \$	Transport	1 783 500 \$	1 426 995 \$
Services rendus	1 640 729 \$	1 187 178 \$	Hygiène du milieu	1 250 200 \$	1 205 743 \$
Imposition de droits	0 \$	53 818 \$	Santé et bien-être	6 200 \$	521 \$
Amendes et pénalités	- \$	2 443 \$	Aménagement, urbanisme et développement	647 900 \$	366 162 \$
Autres revenus d'intérêts	- \$	33 776 \$	Loisirs et culture	1 015 100 \$	1 463 626 \$
Autres revenus	- \$	203 287 \$	Frais de financement	- \$	105 119 \$
Investissement	- \$	1 391 202 \$		- \$	- \$
<b>Total des revenus</b>	<b>7 217 643 \$</b>	<b>8 483 946 \$</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>7 000 400 \$</b>	<b>6 758 723 \$</b>
			Surplus	217 243 \$	1 725 223 \$

### Rémunération des membres du conseil

La mairesse a reçu, pour 2020, une rémunération de 14 847 \$ et une allocation de 7 101 \$. Chaque membre du conseil a reçu une rémunération de 3 414 \$ et une allocation de dépenses de 1 633 \$.

### Liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi impose au maire de déposer une liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce, pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Cette liste est disponible au bureau du greffier ainsi que sur le site Internet de la Ville.

### Dettes de la municipalité

Au 31 décembre 2020, la dette totale de la municipalité s'établissait à 4 461 800 \$, soit une augmentation de 647 200 \$ par rapport au 31 décembre 2019. Des subventions de 233 400 \$ provenant du Gouvernement du Québec servent au remboursement du service de la dette et se détaille de la façon suivante :

Description des règlements d'emprunt	Solde au 31-12-2020	Subvention	Échéance
Bibliothèque	95 000 \$		2021
Réfection 7e Rue	258 200 \$		2025
Salle de spectacle	200 000 \$		2026
Exutoire pluvial 1re Avenue	181 800 \$		2026
Pavage route Maritime & rue Leduc - Génératrice et ascenseur (aréna) - aménagement 4 chemins	142 000 \$		2026
Mise aux normes eau potable	125 700 \$		2028
Achat terrains Daishowa   Pavage 5e Avenue et stationnement Complexe Guy-Ouellet   Toiture du musée « La petite Anglicane »   Mur de palplanche	641 740 \$		2029
Pavage aréna	60 800 \$		2031
Réfrigération aréna	371 200 \$		2034
	48 500 \$		2040
Réfection rue Cleary	336 600 \$		2035
Réfection de la source (TECQ)	233 400 \$	233 400 \$	2035
Réfection 1 <sup>re</sup> Rue	430 800 \$		2036
Revitalisation 1 <sup>re</sup> Avenue	1 336 060 \$		2043
<b>Total</b>	<b>4 461 800 \$</b>	<b>233 400 \$</b>	

*Micheline Ancetil*  
 Micheline Ancetil, mairesse